



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 09 AVRIL 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 39**

Mis en ligne le : 13/04/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUILLIÈRE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA

**Pouvoirs** : Mme BERTHOLLAZ à M. MERSALI / Mme NIETO à M. FARRUGIA / M. HANACHI à Mme CHABROL

**Absents :**

**Secrétaire de séance** : M. Joris COPPENS

**CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE**

**N° Acte : 5.3**

Délibération n°26-53

Vu les articles R421-14, R421-16, R421-33, R421-35 et suivants du Code de l'Éducation,

Considérant que le conseil d'administration est l'organe de délibération et de décision des lycées et collèges qui doit se réunir, à l'initiative du chef d'établissement, au moins 3 fois par an.

Considérant que ce conseil, présidé par le chef d'établissement, est composé entre autres membres de 2 représentants de la Commune siège de l'établissement dans les lycées et collèges de plus de 600 élèves et d'un représentant de la Commune siège de l'établissement dans les collèges de moins de 600 élèves.

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal pour les conseils d'administration des lycées et collèges de la commune de Vitrolles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 29 voix Pour et 10 Abstentions (BRAVI Fabien / SIDOU Angélique / WAHARTE Stéphane / DEMOLON Cécile / GAUDE Alain / GIRAUD

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Amandine / GACHET Jean-Pierre / RAPETTO Stéphanie / FARRUGIA Philip représentant : NIETO Béatrice)

DESIGNE les représentants du Conseil Municipal au sein des conseils d'administration des lycées et collèges de Vitrolles :

CA Collège Henri BOSCO

2 Membres titulaires : Mme CHAUVIN – Mme CHABROL

2 Membres suppléants : M. IZACARD – Mme BIRON

CA Collège Henri FABRE

1 Membre titulaire : Mme CUILLIÈRE

1 Membre suppléant : Mme CZURKA

CA Collège Simone de BEAUVOIR

2 Membres titulaires : Mme MIGLIOR – Mme MARTINEZ

2 Membres suppléants : M. SAURA – M. BENIHYA

CA Collège Camille CLAUDEL

1 Membre titulaire : M. AMAR

1 Membre suppléant : M. COPPENS

CA Lycée Pierre MENDES FRANCE

2 Membres titulaires : M. MERSALI – M. HANACHI

2 Membres suppléants : M. CZURKA – M. SAHRAOUI

CA Lycée Jean MONNET

2 Membres titulaires : M. AMAR – M. ROBERT

2 Membres suppléants : M. PIQUET – M. RUFFIN

Le Secrétaire de Séance

**J.COPPENS**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 13/04/2026

P. le Maire et par délégation  
Le Directeur des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**M. HABASTIDA**

